



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET  
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

# Estimation du coût d'une promesse électorale

Date de publication : Septembre 2021

Titre abrégé : Agrandissement de la zone nordique aux fins des déductions pour les habitants des régions éloignées

Description : Les zones intermédiaires visées (zone B) deviendront des zones nordiques (zone A) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, aux fins de la déduction pour les habitants des régions éloignées, qui sera en plus multipliée par deux. Par l'agrandissement de la zone nordique, les déductions pour la résidence (montant de base et montant supplémentaire) et pour les avantages relatifs aux voyages des zones auparavant classées intermédiaires passeront aux taux des zones nordiques.

Coût de la mesure proposée :	Millions de \$	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Coût total		42	141	142	143	144	613

Remarques :

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice comme cela apparaît dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une diminution du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre négatif indique une augmentation du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

Méthode d'évaluation et d'établissement des projections : Au vu des données historiques sur les réclamations au titre des déductions pour les habitants des régions éloignées, le DPB a fait des projections sur le nombre de réclamations à partir de la croissance démographique indiquée dans la prévision de référence du CPE. Il a ensuite évalué la ventilation des réclamations par zones A et B selon la population des zones visées. Il part du principe que la déduction pour la résidence ne dépassera toujours pas les 20 % du revenu net. Il a arrondi les hausses du montant des réclamations pour la zone B en fonction du revenu net estimé et les a utilisées afin de déterminer les implications pour les dépenses au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers. Aucune réaction comportementale n'est indiquée.

L'estimation du coût tient compte de l'interaction avec la proposition de doubler la déduction pour les habitants des régions éloignées.

Source d'incertitude : Les principales sources d'incertitude concernent la proportion de personnes dans chaque zone ainsi que la répartition des revenus nets et du montant des réclamations dans ces zones.

Sources des données :	Variable	Source
	Croissance démographique projetée	Prévision de référence du CPE du DPB
	Population par subdivision de recensement	Statistique Canada
	Lieux dans les zones visées	Agence du revenu du Canada

